

REGISTRE DES DELIBERATIONS

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DU GARD

Nombre de membres	
Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice
19	17
Présents	Qui ont Pris part Au vote
11	14

Date de la convocation
17/01/2020

OBJET
DE
LA DELIBERATION

**DEMANDE DE
SUBVENTION A LA
DIRECTION
DEPARTEMENTALE DE
LA COHESION
SOCIALE POUR LA
CREATION D'UN
ESPACE
MULTISPORTS**



SEANCE DU 23 JANVIER 2020



**DELIBERATION N° 10
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt et le vingt-trois janvier, à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- E. ARGIOLAS (procuration à J. MATHIEU-CHARRE)
- C. ZAMBUJO (procuration à J.-M. CUILLE)
- B. ETTORI (procuration à J.-C. MAZAUDIER)
- P. HUBERT, excusée
- S. MATHIEU, excusé
- K. BIZANIER, excusée

Mme K. PERROTIN a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de la création du City Parc (Espace multisports), il est possible d'obtenir une subvention de la part de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard.

Il souligne que cet espace, outre sa fréquentation libre par les habitants, pourra également être utilisé par les écoles, les associations et le centre de loisirs.

Il donne lecture du programme détaillé des travaux et précise que le coût estimatif de cette opération s'élève à la somme de 46 796 € HT.

Le plan de financement s'établirait ainsi :

- Fonds de concours Nîmes Métropole : 18 398 €
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale : 10 000 €
- Autofinancement : 18 398 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement ci-dessus ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une demande de subvention auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, représentant 21,37 % du HT soit 10 000 €, pour la création d'un espace multisports.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER

